





Pour une santé accessible à tous et partout en Occitanie : renforcement de l'offre de santé à Ganges et reconstruction de la Clinique Saint-Louis

Ce matin, le Comité de suivi de la clinique Saint-Louis à Ganges s'est réuni dans les locaux du siège de l'Agence régionale de santé, sous la présidence de Didier Jaffre, Directeur général. Ce Comité de suivi rassemble l'ensemble des parties prenantes : les établissements de santé (le CHU de Montpellier et le Groupe Cap Santé qui gère la clinique), ainsi que les parlementaires, les élus locaux, le Planning familial et les membres du Collectif de maintien de la maternité de Ganges.

Dans un contexte où l'accès aux soins dans les territoires ruraux constitue un enjeu majeur de santé publique, cette importante réunion a permis de dresser un état des lieux après une année de suspension des accouchements au sein de la clinique Saint-Louis. Après des échanges constructifs débutés il y a un an, une avancée significative a été obtenue dès l'année dernière avec la mise en place d'un Centre Périnatal de Proximité (CPP) pour accompagner les parturientes dans leur parcours de soins, de la grossesse à l'accouchement et au-delà, mais aussi pour accompagner les femmes dans leurs démarches, y compris dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG).

Cette initiative, portée par la clinique en partenariat avec le CHU de Montpellier et soutenue financièrement par l'ARS à hauteur de 589 000 euros en 2023, traduit l'engagement de l'ARS en faveur d'une santé accessible à tous, partout en Occitanie. Il s'agit non seulement de garantir des soins de qualité aux habitants des zones rurales, en l'occurrence les Cévennes, mais aussi de lutter contre les inégalités en matière d'accès à la santé.

Le CPP de Ganges occupe des locaux spacieux et agréables au cœur de la maternité et fonctionne conformément au cahier des charges national. L'équipe est composée d'une sage-femme à plein temps, d'une médecin gynécologue-obstétricienne responsable du CPP, ainsi que d'un secrétariat. Les premiers résultats du CPP sont encourageants, mais il est impératif de renforcer cette structure pour répondre pleinement aux besoins des populations locales. Cela nécessitera une collaboration étroite entre les acteurs de santé locaux notamment entre les professionnels de santé du territoire hospitaliers et libéraux, ainsi qu'une communication efficace pour sensibiliser la population aux services disponibles. Il est essentiel de souligner que la suspension des accouchements à la maternité de la Clinique Saint Louis à Ganges est temporaire. L'autorisation de maternité demeure, et la clinique Saint Louis est pleinement engagée pour permettre à la clinique de reprendre cette activité dès que possible, dans des conditions optimales de sécurité et de qualité des soins.

Par ailleurs, l'ARS a réaffirmé son engagement financier envers ce territoire en attribuant une aide exceptionnelle de 11 millions d'euros (soit un tiers du coût du projet) pour la reconstruction de la Clinique Saint Louis à Ganges, en raison de l'importance de renforcer l'accès aux soins dans ce territoire. De façon plus générale, c'est l'expression d'une volonté de renforcer l'offre de soins et de favoriser l'accès aux soins dans les territoires ruraux. En pratique, ce projet de reconstruction avance et s'illustre par le dépôt du permis de construire d'ici l'été avant le début des travaux à l'automne 2024. L'ARS Occitanie tient à saluer l'engagement de tous les acteurs impliqués dans ce processus et reste déterminée à défendre une politique de santé ambitieuse, équitable et solidaire, où chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence, puisse accéder à des soins de qualité.

www.occitanie.ars.sante.fr

anne.cianfarani@ars.sante.fr